

FICHE DE DONNEES DE SECURITE Directive 91/155/CEE

AUXILAM LC

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA COMPAGNIE

Désignation Commerciale	AUXILAM LC
Fournisseur	CHABBERT CHIMIE SARL Le Causse – Espace Initiative 81290 LABRUGUIERE (France)
	Tél. 33 (0)5 63 74.26.77 Fax. 33 (0)5 63 74.26.78

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Dérivé polyoxyéthyléné.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Xi – Irritant
R.36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation :	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Contact avec la peau :	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Contact avec les yeux :	Lavage à l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Consulter un médecin.
Ingestion :	Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens appropriés :	Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie et l'environnement.
---------------------	---

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Protection individuelle :	Non nécessaire
Méthode de nettoyage :	Recueillir à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :	Aucune mesure particulière n'est requise
Stockage :	Non nécessaire.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle :	Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec les yeux et la peau.
Protection des mains :	Gants de protection.
Protection des yeux :	Lunettes de protection hermétiques.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Nature chimique :	Dérivé polyoxyéthyléné
Aspect :	liquide
Couleur :	Incolore
Ionicité :	Non-ionique
pH :	6.5 – 7.5
Solubilité :	Soluble dans l'eau en toutes proportions.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :	Stable dans les conditions normales d'emploi.
Matières à éviter :	Les agents oxydation puissants

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Contact avec la peau :	Irrite la peau et les muqueuses.
Contact avec les Yeux :	Effet d'irritation

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Environnement aquatique : Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Traitements des déchets : Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Traitement des emballages : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non concerné.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification et étiquetage selon les arrêtés des 10 Octobre 1983 et 21 Février 1990 en application des directives CEE n° 67-548 et 88-379.

Symbole : Xi - Irritant

Risques : R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

Sécurité : S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.

S37/39 : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

16. AUTRES INFORMATIONS

Usages : Agent d'unisson, comptabilisant et de lissage.

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date mentionnée et sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit

N° de version : 0001

Date de révision : 10.2000